
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 9 JANVIER 2021 EN VISIOCONFERENCE

- Présents : Stéphan AIME, Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Henri BERGERET, Alain BOULIANNE, Michel COLOMA, Guy COUTAREL, Ludivine CRUBELLIER, Bernard DALMON, Magali FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Carlos FERNANDES, Edouard FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Eric HILDEBERT, Philippe JAMET, Christine KITEGI, Richard LAGRAVE, Sébastien LETRILLARD, Michel MAHEUX, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Chantal PLANQUES, Lionel REY, Anne SARRUS, Caroline SUDRE, Alexandra VERGNES, Julien VILLE.
- Invités : Gérard BOULOUNAUD, Marc CRUBELLIER, Didier JANIN, Thierry MOUILLAUD, Michel OLIVET.
- Excusés : Hélène MANDROUX, Christine MAZIERE, Catherine RAMONE.
- Assistent : Lionel BARNADES, Albane BOSC-VAYEUR, Alexis BUSOLIN, Thibault HETZEL.

Début de la réunion : 14 :12

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 21 novembre 2020.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (par consultation électronique).

- 1. **Affaires institutionnelles.**

- 1.1. Informations du Président.

En introduction, Bernard DALMON adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Il émet le souhait de bonne santé et de bonheur mais aussi le souhait de reprise des activités au sein des clubs. Par-dessus-tout, il appelle à l'unité pour faire face à l'évolution de la situation sanitaire actuelle.

Par la suite, l'intervention de Bernard DALMON peut être résumée ainsi :

- il est rappelé que se déroule en ligne, du 4 janvier au 15 janvier 2021, le vote pour les élections du Comité Directeur de la Fédération Française de Natation. Bernard DALMON appelle à une participation massive des clubs à ces élections de la même façon qu'ils se

sont mobilisés lors des élections du Comité Directeur de la Ligue, fin novembre 2020. Une relance à cet effet doit être réalisée sous peu.

- Parmi les 4 candidats issus de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation à ces élections du Comité Directeur Fédéral, seule, Hélène RICARDO n'est pas élue à celui de la ligue. En conséquence, le Comité Directeur approuve à l'unanimité le principe d'inviter Hélène RICARDO à assister systématiquement à chaque réunion du Comité Directeur régional.
- A ce jour, la Fédération Française de Natation accuse un retard de 111 886 licences par rapport au 8 janvier 2020, ce qui représente une baisse des recettes de 1 584 444,30 €. A l'échelle de la ligue, le déficit s'élève à 8 591 licences et 81 609,70 €.
- A la fin du mois de décembre 2020, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation a été informée d'un problème de harcèlement sexuel au sein d'un club d'Occitanie. La Fédération Française de Natation a été saisie, par l'intermédiaire de sa Commission de Discipline, pour suite à donner.
- Bernard DALMON revient sur le Meeting Occitanie de Noël dont l'organisation a été massivement appréciée par les participants. En revanche, il ne tolère pas les discontinuités territoriales observées d'une région à l'autre au sujet des autorisations accordées aux populations de nageurs à participer aux compétitions. Michel COLOMA et Julien VILLE interviennent successivement et affichent leur soutien à Bernard DALMON. Suite à cela, le Comité Directeur entérine à l'unanimité le principe de rédiger un courrier en son nom à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Occitanie ; de même, est approuvée à l'unanimité la suspension jusqu'à nouvel ordre des activités de l'Equipe Technique Régionale de Natation Course lesquelles seront confiées au Défi Régional concerné.

1.2. Litige financier.

Suite au litige financier relaté à la fin de printemps 2020 au sein d'un club d'Occitanie, un Conseil d'Administration composé de 11 membres dont 3 élus du Comité Directeur de la Ligue (Bernard DALMON, Richard LAGRAVE, Jean PEYRAUD) a été mis en place lors de l'Assemblée Générale du 23 décembre 2020. L'accompagnement par la ligue du club concerné, à travers ses 3 élus, durera le temps nécessaire.

Julien VILLE est chargé de convoquer la Commission de Discipline de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation pour suite à donner au litige mentionné en début du présent paragraphe.

2. Fonctionnement de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

2.1 Vice-présidences.

A l'unanimité, le Comité Directeur entérine les Vice-présidences suivantes :

- Arbitres : Lionel REY
- Développement des Pratiques : Chantal PLANQUES
- Eau Libre : Ludivine CRUBELLIER
- Informatique : Alain NADAUD
- Maîtres : Edouard FERNANDES
- Natation Artistique : Magali FAUVEAU
- Natation Course : Michel COLOMA
- Natation Estivale : Stéphan AIME
- Natation Santé : Christine KITEGI
- Waterpolo : Jean-Marie APPENZELLER

2.2 Animation des Défis.

A l'unanimité, le Comité Directeur entérine les attributions suivantes pour animer les Défis Régionaux :

Arbitres	Michel MAHEUX Lionel REY
Développement des Pratiques	Cyril PAILHOUS Chantal PLANQUES
Finances	Jean NESPOULOUS Jean PEYRAUD
Eau Libre	Ludivine CRUBELLIER Patrick PUYRENIER
Informatique	Edouard FERNANDES Alain NADAUD
Maîtres	Edouard FERNANDES Dominique TRAIN
Natation Artistique	Magali FAUVEAU Stéphanie FEUILLERAT Christine KITEGI
Natation Course	Nathalie BERNARD

(et Equipe Technique Régionale)	Michel COLOMA
Natation Estivale	Stéphan AIME Alain NADAUD
Natation Santé	Christine KITEGI Sébastien LETRILLARD
Récompenses	Henri BERGERET Dominique TRAIN
Waterpolo	Jean-Marie APPENZELLER Carlos FERNANDEZ

Chaque animateur est chargé de proposer une composition du Défi Régional concerné pour la prochaine réunion de Comité Directeur. Dans l'état d'esprit des Défis Régionaux, il est important que des personnalités non élues au Comité Directeur puissent les intégrer et s'y investir.

En supplément des Défis Régionaux, deux groupes de travail vont être mis en œuvre : l'un relatif à la communication, l'autre aux équipements. La composition de ces groupes de travail sera proposée prochainement.

Le Conseil d'Administration de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation d'Occitanie est statutairement présidé par le Président de la ligue d'appartenance. La composition complète sera communiquée prochainement, à titre informel mais sans approbation du Comité Directeur.

3. Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN).

Thibault HETZEL revient sur les forces de l'ERFAN : la possibilité d'accompagner les éducateurs à travers les formations tout au long de la vie ; les effectifs élevés de stagiaires en formation fédérale et professionnelle ; le fort investissement sur le travail à distance qui a permis la dématérialisation de l'offre de formations ; la présence d'une apprentie mise à disposition de 2 clubs du Tarn.

En termes d'enjeu, sont envisagées l'amélioration de la gestion administrative, la restructuration budgétaire et la certification qualité de l'ERFAN.

4. Questions diverses.

Il convient de retenir tour à tour les interventions suivantes :

- Jean NESPOULOUS souhaite poursuivre l'action du Défi Finances dans un état d'esprit collectif et collaboratif en renforçant le suivi budgétaire sur toutes les actions de la ligue au regard de la crise économique qui se profile ; Jean PEYRAUD fait part de sa satisfaction de s'investir dans ce Défi et remercie Bernard DALMON pour la confiance témoignée.

- Sébastien LETRILLARD propose de rédiger un protocole sanitaire à soumettre aux Services Préfectoraux d'Occitanie afin de permettre la tenue du Meeting National Occitanie de Montpellier à la fin du mois de janvier 2021.
- Eric HILDEBERT interpelle le Comité Directeur au sujet de l'organisation des tests de l'Ecole de Natation Française en période de crise sanitaire ; des aménagements seront proposés à l'issue des élections du Comité Directeur Fédéral.
- Gilles MICHEL et Chantal PLANQUES s'interrogent sur les demandes de remboursement de cotisation en raison de non-pratique sportive due à la pandémie de Covid-19. Bernard DALMON, Richard LAGRAVE et Julien VILLE expliquent tour à tour qu'il faut bien dissocier l'autorisation pour une association de délivrer des reçus fiscaux (émise par la Direction Départementale des Finances Publiques correspondante) de la volonté ou non (mais sans obligation) des dirigeants de procéder à certains gestes de remise. Julien VILLE est sollicité pour communiquer en ce sens.
- Gilles MICHEL souhaite, sur demande de Philippe LAUNE, que soit engagé le processus de fusion des Comités Départementaux d'Aveyron et de Lozère.

En l'absence de questions diverses, la réunion est clôturée ; la prochaine échéance est prévue dans un mois.

Fin de la réunion : 17 :54



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général